BRETAGNE la cgt

Rapid'info BRETAGNE

Sommaire

Edito
……p.1

Rapport financier et RADD
R. Le Nezet……..p.2

Les données et l'IA
F. Jehan……..p.2/3

Financement des mobilités
F. Jehan……..p.3

Déclaration de la Cgt Bretagne— »Défendons les Ceser…! »
……..p.4

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
contact@cgt-bretagne.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Alain LE CORRE
I.S.S.N. : 1258-7745
Bimensuel - 0,15€

SPECIAL CESER

Séance plénière du 16 juin 2025

En passant par la Bretagne avec des sabots ?

Dans une période où les coups de canons surpassent les coups de mentons, notre région met à l'épreuve la démocratie sociale sous toutes ses dimensions.

Ce printemps, lors de l'examen du projet de loi dit de simplification, il était en effet question de supprimer les Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (les CESER) qui constituent le lieu de l'expression de la société civile (employeurs, syndicats de salariés, associations) sur les politiques publiques de chacune de nos régions. Ils sont d'ailleurs obligatoirement consultés sur le budget de la région, les contrats de plan Etat-Région et autres schémas à moyens et longs termes.

Le Président de Région s'est alors affiché comme ardent défenseur de la démocratie sociale à l'unisson des organisations syndicales (communiqué du 2 avril CGT Bretagne) au moment où le patronat brillait par son silence.

Fort à propos, le CESER Bretagne a organisé une journée dédiée à ce sujet le lendemain de la dernière plénière.

Vint alors sur le devant de l'actualité, la volonté de la région Bretagne de créer un versement mobilité régional rural (VMRR), comme lui permet la loi, afin de contribuer au financement de sa politique de transports.

Si la déclaration CGT Bretagne au CESER lors de sa consultation (page 3 de ce Rapid-info) développe le contexte, il n'est pas inutile de revenir sur le dernier Comité des partenaires qui s'est tenu le 23 juin dernier.

En effet, dans une instance qui réunit organisations professionnelles, syndicales, associations et élus, c'est un patronat breton de combat qui nous a asséné son argumentaire éculé, vent debout contre toute idée de contribuer même fort modestement à l'effort que commande l'intérêt général. Puisqu'il est question de démocratie, rappelons que ce même patronat bénéficie dans cette instance d'un doublement de ses voix pour peser au moins 50% du vote de manière tout à fait légale…

Corseter ainsi la démocratie nuit gravement à la justice sociale et fiscale, surtout lorsque l'on met en parallèle le niveau des aides publiques versées aux entreprises sous diverses formes.

Si la Région en séance plénière, a l'occasion de réaffirmer l'urgence de mise en place d'un premier dispositif de financement, l'action syndicale dans notre région est partout légitime dans l'entreprise comme sur le territoire, pour construire et financer des solutions de mobilités avec tous les acteurs sociaux.

C'est urgent, surtout lorsque l'on mesure les appétits d'un certain patronat breton prompt à camper sur ses privilèges au point de nous laisser que des sabots !...

Rapport financier et Rapport d'activité et de développement durable (RAAD) 2024

Intervention de Ronan LE NEZET

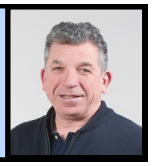

La CGT partage l'avis du CESER sur le RADD, les contraintes budgétaires imposées par l'État aux collectivités s'inscrivent dans la durée, et la recherche de 40 milliards d'économies sur le budget 2026, suscite les inquiétudes de la société civile organisée. Cela n'est pas neutre sur les possibilités de travail de la collectivité et de ses partenaires dans la vie ancrée en territoire.

Cette stratégie de l'Etat repose sur quatre leviers principaux : la dépense publique, les collectivités, la protection sociale et les recettes fiscales. La CGT pose la question : comment faire du développement durable, avec de telles contraintes budgétaires, imposées par le sommet de l'Etat, et faire société ? L'économie sociale et solidaire et le milieu associatif semblent les plus affectés par ces contraintes.

Pour les salariés et citoyens luttant pour une vie digne, la fin du mois sera toujours prioritaire à la fin du monde. Le développement et l'installation dans la durée de pan entier de la population en Bretagne, dans les précarités, puisque celles-ci ne sont pas singulières, mais se cumulent, dans des galères quotidiennes, telles que l'accès à un logement, à un emploi, à des services de soins de santé de proximité, la mobilité ou les services publics.

C'est à mettre en miroir avec cette politique de l'offre, qui assure aux grandes entreprises des aides publiques constantes depuis des années sans contreparties. La facilité est garantie avec ce zèle si prompt aux affinités des classes sociales dirigeantes, on ne prête qu'aux riches … Les efforts devant être demandés aux collectivités, aux contribuables ou aux services publics en général avec un impact non négligeable sur les TPE et PME.

La volonté de suppressions de certaines instances de dialogue, dont les CESER, n'est pas le fruit du hasard, c'est l'expression du manque de considération de la société civile, du dialogue social, et finalement de considérer la démocratie comme un coût.

Alors que le monde de l'entreprise exhorte le pouvoir politique à poursuivre la politique de l'offre tout en imposant des reculs sociaux de masse comme les enjeux de protection sociale, les retraites, La CGT a présenté en mai dernier ses propositions pour répondre à l'urgence sociale, face aux 300 PSE, et près de 300 000 emplois menacés ou supprimés. Les secteurs les plus impactés par les suppressions d'emploi sont la métallurgie, le commerce, le secteur public et associatif, les banques et assurances, la chimie**,** l'agroalimentaire.

Nous connaissons tous autour de nous un travailleur concerné par une perte d'emploi, Il n'y a pas pire violence sociale que le chômage. Ces plans de licenciements entraînent des impacts sociaux profonds, des difficultés financières jusqu'à la perte de logement, fragilisant le tissu social dans de nombreux territoires. Non, le patriotisme n'est pas l'exil fiscal, ce n'est pas non plus les délocalisations, car les productions exportées reviendront manufacturées dans notre pays, alourdissant encore plus le bilan carbone de la délocalisation. La guerre des prix a un coût : plus de carbone et plus de dumping social, la facture se fait au détriment de la souveraineté de notre pays.

En juillet 2023, la Cour des comptes estime à 260,4 milliards d'euros le soutien financier total aux entreprises. Aucun contrôle ni mécanisme coercitif n'empêchent ces pratiques qui affaiblissent notre tissu industriel et nos emplois.

La CGT partage l'avis du CESER sur l'intégration du Plan de refus de la misère et de la précarité, ainsi que le rapport transversal sur la biodiversité dans le RADD, l'équation plus d'aides publiques au marché sans contreparties ne fait pas baisser la précarité.

Les données et l'Intelligence Artificielle à la région Bretagne— Améliorer le service public rendu aux citoyens et la compétitivité de la Bretagne

Intervention de France JEHAN

La CGT Bretagne se félicite que le Conseil Régional prenne à bras le corps le sujet incontournable de l'Intelligence Artificielle.

En effet, l'IA, tour à tour fascinante et inquiétante, occupe une place de plus en plus importante dans nos vies, dans nos métiers.

La CGT Bretagne soutient le Conseil Régional dans le fait qu'il faille investir dans un pôle de développement de l'IA au service de l'intérêt général adossé à des outils garantissant sa souveraineté.

Son développement, sans aucune régulation, mettrait notre système démocratique, nos métiers et nos qualifications en danger.

L'IA peut se révéler être un magnifique outil au service des êtres humains et permettre le progrès à condition que le contrôle des données, des algorithmes, des conditions de leur production et de fixation de leur prix ne soit pas laissé aux mains des marchés et en particulier celles des grandes entreprises du numérique.

Améliorer le service public oui, mais sans s'orienter vers une conception néolibérale comme ce fut le cas lors du sommet de l'IA en février dernier.

De même, les services publics ne doivent être instrumen-

talisés par l'IA.

La CGT Bretagne regrette que le Conseil Régional n'ait pas été assez précis sur le devenir des emplois et des salariés.

Le déploiement de l'Intelligence Artificielle doit, pour les salariés, offrir un horizon de protection de leurs conditions de travail, il doit garantir le respect des droits des travailleurs et des principes de justice sociale.

L'automatisation des décisions entraîne progressivement la suppression des postes spécialisés et la substitution des salariés par des outils d'analyse prédictive et des chatbots, affectant la nature même du travail et le sens de celui-ci.

Il est également crucial de promouvoir une utilisation sociale de l'IA valorisant l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes afin de favoriser une répartition plus équitable des responsabilités et des rémunérations.

De même, les salariés impactés par l'introduction de l'IA, et il y en aura, doivent pouvoir bénéficier de formations et de reconversions professionnelles afin de garantir une transition juste et équitable.

L'IA doit être utilisée de manière éthique et responsable, en favorisant le progrès social et le bien être des salariés. Elle doit être utilisée comme un moyen d'améliorer leurs conditions de travail, de renforcer leurs compétences, et en aucun cas être un outil de suppression d'emplois, un instrument de précarisation et de déshumanisation des conditions de travail.

Financement des mobilités

Intervention de France JEHAN

La CGT prend acte de la volonté du Conseil régional d'ouvrir le nécessaire débat sur la question maintes fois reportée du financement des mobilités. La Bretagne se distingue d'ailleurs en ce sens, car à notre connaissance, c'est la seule et unique région à avancer sur ce dossier et mieux, à proposer quelques pistes pour préparer un avenir qui s'annonce des plus compliqués. Les réactions qui se font jour, singulièrement des représentants patronaux concernant la mise en œuvre du VMRR (versement mobilité régional et rural) sur notre région alors même qu'il existe déjà en Ile de France, quand 95% des entreprises en seraient exonérés sur la Bretagne, confine au ridicule. Assurément, les conservatismes ont la peau dure et en tout état de cause les dérives libertaires sur la question de la fiscalité qui émanent outre Atlantique mais également en Europe semblent inspirer les néo-libéraux toujours avides d'aides publiques…

Pourtant en matière de financement des mobilités il y a urgence !

Au niveau national, le constat est édifiant et le tableau des plus sombres : 50% du réseau routier souffre de sous investissements en matière d'entretien ainsi que 34% des ponts, l'âge moyen du réseau ferroviaire reste de 28 ans et du réseau caténaire de 40 ans en dépit des investissements réalisés depuis le drame de Brétigny sur Orge… En France, qui se targue d'avoir le plus grand réseau de lignes à grande vitesse au monde, la subvention pour le réseau ferroviaire par habitant est de 45 euros quand elle est de 103€ en Italie et de 124 € en Allemagne… Ce ne sont pas moins de 35 milliards d'euros dont a besoin le réseau ferré pour permettre de développer une offre de transports conformément aux engagements de la France en matière de décarbonation des mobilités. Est-il encore utile de rappeler la dépendance énergétique de notre pays aux produits pétroliers en contradiction totale avec ses engagements climatiques ?

En Bretagne, les besoins de financement des mobilités sont estimés par le Conseil Régional à 2,5 milliards d'euros d'ici 2040. Ce sont donc pas moins de 150 millions d'euros par an à trouver pour financer l'ambition régionale qu'appellent de leurs vœux élus et populations.

Alors qu'a lieu actuellement la conférence de financement des mobilités, la CGT n'est évidemment pas dupe. Une nouvelle saignée budgétaire est d'ores et déjà programmée par le gouvernement Bayrou alors même que ce sont 2,5 points de PIB de cadeaux fiscaux qui ont été consentis aux plus aisés de ce pays soit la bagatelle d'une soixantaine de milliards de recettes en moins pour l'Etat et in fine les collectivités. Pour parfaire le tableau, ce sont les projets de SERM qui sont dans le collimateur de Bercy ! De tous les engagements pris en février 2023 par le gouvernement Borne, au total aucun ou si peu risquent d'aboutir… La décarbonation des mobilités devient une chimère et ferait rire si les conséquences climatiques et démographiques n'étaient pas si graves !

Pourtant des moyens existent pour financer les mobilités tout comme l'ensemble des politiques publiques. Pour la CGT, il est plus qu'urgent de revenir sur les multiples cadeaux fiscaux de ces dernières années qui laissent prospérer la concentration des richesses et notamment du patrimoine dans les mains de quelques- uns au détriment de l'intérêt général. La fin des concessions autoroutières, après une privatisation qui demeure un véritable scandale d'Etat, est une occasion pour, à la fois financer la remise à niveau des infrastructures terrestres et financer la transition, notamment par le développement du fret ferroviaire.

La CGT rappelle que les entreprises concessionnaires ont engrangé la bagatelle de 55 milliards d'euros !

Donc il n'y a plus à se soucier des moyens : ils existent !

Si gouvernants et décideurs continuent sur la trajectoire actuelle, ce sont des pans entiers de territoire qui seront sacrifiés car malheureusement il deviendra quasi impossible d'y maintenir toute activité.

La CGT alerte sur ce sujet qui va renforcer de fait la fracture territoriale déjà bien visible entre des métropoles pourvues d'un nombre important de solutions de transports collectifs et dans le même temps des territoires largement sous-dotés. C'était une revendication forte du mouvement des gilets jaunes ! Certains l'ont apparemment oublié…

Déclaration de la CGT BRETAGNE

Défendons les CESER, outils de la démocratie sociale en territoire

Le 16 juin 2025

Simplifier, … Il est pour le moins éclairant que c'est par le biais du projet de loi de simplification de la vie économique, qu'une commission mixte de l'Assemblée nationale a, par voie d'amendements, proposé aux parlementaires de supprimer les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER). Pourtant, comme le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), au niveau national, les CESER sont des outils indispensables à la co-construction de la Démocratie avec une synergie unique en son genre.

Cela tient surtout de cette représentation de la Société Civile organisée et de ses missions qui concourent à apporter des avis et préconisations sur la conduite des politiques publiques en région. Par leurs propres études, ils apportent aussi « une matière réfléchie » à la construction des décisions collectives que la précipitation du temps médiatique, par exemple, contrarie comme la communication en général.

Aujourd'hui il y a nécessité de renforcer les CESER dans leur légitimité et leur apport car risque il y a que ce type de décision, si le sujet revenait, que cela affaiblirait durablement les territoires et la vie sociale. Ainsi, la parole du Président de Région Bretagne au moment du vote : "cette décision va affaiblir les territoires et la vie sociale" demeure toujours valable avec des CESER fortement dégradés dans leurs missions et capacités.

Comme le souligne l'article 1 de la Constitution « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Les principes fondamentaux qui garantissent les droits aux Peuples, donc aux personnes, sont attaqués de toutes parts, ici en France, et bien au-delà.

C'est donc encore au modèle social et à ses principes que les artisans de la simplification -ou plutôt du simplisme de la loi du plus fort- s'attaquent puisque partout où il y a débat, l'évidence que pose la Charte environnementale inscrite en 2004 dans notre Constitution, s'élargit : « Les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité » …et « qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins»

Notre système économique est la résultante de choix politiques des fondamentaux de Vie et d'Existence pour l'Humanité et l'Environnement. C'est justement pour cela que la Révolution Française a voulu mettre fin aux privilèges puisque non conformes « à l'idéal commun » que se donnait le Peuple français.

Pour la CGT, s'appuyer sur les principes fondamentaux du Pays des Lumières signifie de ne renoncer à aucune part de la démocratie sociale surtout lorsqu'elle concourt à la transformation sociale. Aussi fragiles soient ces lieux et instances, leur existence est très souvent un appui qu'il nous faut défendre bec et ongles.

Les CESER constituent les maillons d'un rouage subtil qui « fait société. » Ce principe doit demeurer comme un exemple d'organisation de la vie en territoire avec la Démocratie en élément de base.

Vous pouvez accéder :

- **aux avis et vœux du CESER,**
- **aux interventions des membres CGT du CESER**
- **aux interventions de tous les autres membres du CESER**

À partir du site du Ceser Bretagne : www.ceser.bretagne.bzh puis Avis

À partir du site du Comité régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER